

dessus de toute discussion pour les catholiques. C'était la tradition constante de l'Église et du genre humain : mais nous ne croyons pas que les papes aient jamais eu à se prononcer avec autant de précision sur cette application particulière du principe de la propriété.

Voyage de Son Eminence le cardinal Lavigerie.—On écrit de Bruxelles en date du 9 août :

“ Son Eminence le cardinal Lavigerie vient de passer quelques jours en Belgique et en Hollande. Le but du voyage de l'éminent prince de l'Église parmi nous était double. Il voulait d'abord visiter le collège des missionnaires fondé par lui, il y a quelques années, à Wolurvé-les-Bruxelles, pour les jeunes gens de la Belgique qui se destinent aux missions de l'intérieur de l'Afrique, placées sous la juridiction de l'archevêque de Carthage, et particulièrement à celles qui sont situées aux sources mêmes du Congo près du lac Tanganyka.

“ Le second but que se proposait Son Eminence était la fondation, dans des conditions à peu près semblables, d'un Postulat pour la congrégation des Sœurs missionnaires dont il est le fondateur et qui sont également destinées à exercer leur ministère de charité et d'enseignement dans l'intérieur de l'Afrique.

“ C'est à Maëstricht, dans le Limbourg hollandais, que sera établi ce Postulat. Son Eminence s'est rendue dans cette ville, et avec l'autorisation de Mgr l'Evêque de Ruremonde, elle a tout préparé pour l'ouverture, au mois d'octobre prochain, d'un établissement qui recevra les jeunes filles des contrées voisines qui voudront se vouer à ces lointaines et périlleuses missions.

“ La réception faite partout par l'épiscopat, le clergé et les fidèles, au vénérable apôtre de l'Afrique a été pleine de respect et de cordialité. Toutes les difficultés matérielles que pouvait présenter la réalisation d'un semblable projet ont été levées à l'instant et le Cardinal rentre en France heureux des témoignages de sympathie que rencontrent ici ses grandes œuvres. A Bruxelles, l'accueil fait à l'Archevêque de Carthage n'avait pas été moins plein de bienveillance. Sa Majesté le roi Léopold et Son Altesse Royale le comte de Flandre l'ont gracieusement invité à leur table ; le général Strauch, ministre spécial du Congo, a eu avec lui de longues conférences où se sont agitées les questions de l'apostolat du Congo belge, aux extrémités duquel, comme nous venons de le dire, les missionnaires d'Alger conservent une immense mission et où leur zèle s'est déjà signalé par d'éclatants succès. ”
